



Chères Marseillaises, Chers Marseillais,

Depuis cinq ans, avec l'ensemble de l'équipe municipale, nous travaillons tous les jours au service d'une culture d'excellence accessible à tous.

La nouvelle médiathèque des 2^e et 3^e arrondissements sera un symbole de nos avancées pour Marseille. Au cœur de la Belle de Mai, nous avons imaginé un lieu unique, pluriel, une médiathèque ouverte sur son quartier, avec une programmation culturelle ambitieuse, des collections denses et riches. Ce sera un lieu de vie, imaginé pour s'intégrer dans son quartier, mais que nous voulons voir rayonner dans toute la ville.

Un lieu que nous avons construit pour vous, avec vous, en écoutant vos demandes, vos besoins, vos envies. Parce que les habitants des 2^e et 3^e arrondissements méritent d'être entendus, écoutés, respectés, parce que c'est avec les Marseillaises et les Marseillais que nous inventons l'avenir de notre ville, je suis fier d'ouvrir bientôt dans votre quartier un espace à votre image et que vous continuerez de façonner pour qu'il vous ressemble.

Benoît Payan

Benoît PAYAN
Maire de Marseille



On le dit, on le fait. La médiathèque Loubon était une promesse pour les 2^e et 3^e arrondissements. Parce que notre secteur est vivant, parce qu'il compte pour notre ville et parce que nous sommes au travail pour améliorer concrètement votre quotidien, nous avons imaginé avec le Maire de Marseille un endroit unique pour se retrouver, pour apprendre et pour grandir.

C'est un investissement unique, plus de 20 millions d'euros pour les Marseillaises et les Marseillais, pour construire un endroit de partage ! C'est une chance pour nous tous et nous toutes qui œuvrons pour le secteur et qui voulons le faire grandir.

Anthony KREHMEIER
Maire des 2^e et 3^e
arrondissements

La concertation continue

Après plusieurs réunions de concertation avec les habitantes et habitants du quartier tout au long de sa conception, de nouveaux ateliers sont régulièrement organisés afin de présenter le projet et inviter toutes celles et ceux qui le souhaitent à imaginer l'identité de ce futur équipement.

Pour toute demande de renseignements, vous pouvez nous écrire à : concertation-loubon@marseille.fr

Plus d'informations sur www.marseille.fr/loubon



Ville de Marseille - Imprimerie municipale de Marseille - Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement. NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE



Fin 2026, un équipement culturel au cœur de la Belle de Mai



La Ville de Marseille lance la construction au 32 rue Loubon (3^e) d'un nouvel équipement culturel, véritable lieu de vie comprenant une médiathèque, accessible à toutes et tous.



Installé dans une ancienne friche industrielle, ce nouvel équipement proposera aux habitantes et habitants du quartier et de Marseille, dans un bâtiment entièrement rénové de 3 500 m², des espaces culturels mais également des services de proximité.

Crédits images et projet :
LAND ARCHITECTES
& PANORAMA ARCHITECTURE



Le projet en quelques chiffres

21 millions d'euros d'investissement

Montant des co-financements :
ANRU 3 000 000 € HT et DRAC 2 805 583 € HT

Un espace de **3 500 m²**

Une médiathèque de **1 200 m²** + de nombreux services et activités

36 000 documents consultables

Les activités proposées dans cet équipement

- Lire des romans, des BD, des mangas
- Jouer d'un instrument, à des jeux vidéo
- Découvrir des spectacles, des concerts, des expositions
- Pratiquer la danse, une activité physique
- Participer à des ateliers créatifs
- Assister à des conférences, des formations
- Accéder à internet
- Profiter d'espaces d'échanges et de travail, d'espaces d'éveil sensoriel pour les plus petits
- Bénéficier de services d'accès aux droits
- Se restaurer, boire un café



Infos chantier

Installation du chantier : **mi-février 2025**

Début des travaux : **mars 2025**

Fin des travaux : **fin 2026**

Horaires du chantier

De 7 h à 20 h du lundi au vendredi (présence ponctuelle les samedis en fonction des besoins) en accord avec la réglementation de la Ville de Marseille.

Une vigilance particulière sera accordée aux **nuisances sonores**.

Le stationnement ne sera plus possible impasse Jolie Manon.

Circulation piétons

Le trottoir devant le 32 rue Loubon ne sera plus accessible pour les piétons, obligation d'utiliser le trottoir en face.

Déplacement de l'arrêt de bus à 200 m sur le haut de la rue Loubon.

